

| WITTENHEIM |

« Nous nous battons pour les générations futures »

L'unanimité était de mise, vendredi soir, lors de la dernière séance du conseil municipal de Wittenheim avant les vacances. Sur Stocamine comme sur les comptes administratifs et d'autres sujets plus techniques.

Aujourd'hui 05:01 , actualisé Hier à 19:12 Vu 9 fois



La Ville de Wittenheim a déposé un recours au tribunal administratif contre l'autorisation préfectorale donnée aux Mines de potasse d'Alsace de prolonger pour une durée illimitée le stockage souterrain de produits dangereux non radioactifs à Wittelsheim. Archives L'Alsace/Thierry Gachon

Pas de gros dossier à l'ordre du jour du conseil municipal de Wittenheim, vendredi soir, mais plusieurs points sur lesquels les élus se sont un peu attardés, en commençant par le sujet, toujours d'actualité, des déchets des mines de potasse enfouis à Stocamine.

STOCAMINE.- Le maire Antoine Homé a tenu à faire un point sur Stocamine et le recours de plein contentieux déposé à la fin de l'année dernière par la Ville de Wittenheim devant le tribunal administratif de Strasbourg. Recours qui vise à « obtenir l'annulation de l'arrêté préfectoral du 23 mars 2017 autorisant la Société des mines de potasse d'Alsace à prolonger pour une durée illimitée le stockage souterrain en couches géologiques profondes de produits dangereux non radioactifs sur le territoire de la commune de Wittelsheim ». Un avocat spécialisé en droit de l'environnement a été mandaté pour déposer ce recours et la Ville a donné son accord pour que la Région Grand Est se greffe sur cette procédure.

« Au regard du principe de précaution », a aussi expliqué Antoine Homé, une question prioritaire de constitutionnalité va être posée au tribunal administratif en vue de contester la légalité d'un amendement de l'ancien député Michel Sordi qui, ajouté

au Code de l'environnement en 2004, « a rendu possible un enfouissement définitif du site Stocamine ».

Toujours sur ce sujet, « je vais être auditionné par la commission d'enquête parlementaire, dans laquelle siègent les députés Bruno Fuchs et Raphaël Schellenberger, a ajouté le maire. Je défendrai le déstockage intégral ou tout ce qu'il est possible de déstocker. C'est une belle cause. Nous nous battons pour les générations futures. »

FINANCES.- Les comptes administratifs et de gestion du budget Ville et des budgets annexes (service des eaux, régie photovoltaïque, activité cinéma) et l'affectation des résultats de l'exercice 2017 aux budgets primitifs 2018 ont été approuvés sans souci par l'ensemble du conseil municipal. Pour le budget Ville, le bilan de l'exercice 2017 se présente ainsi : un peu plus de 2 millions d'euros d'excédent en fonctionnement et un déficit de l'ordre de 620 000 € en investissement.

Tout en félicitant le maire pour ces bons résultats et « la bonne gestion de la Ville », Patrick Pichenel, élu minoritaire, s'est interrogé une nouvelle fois sur les variations importantes de subventions que connaissent certaines associations d'une année à l'autre, mais aussi sur la « baisse du travail » des commissions qui ne se réunissent pas assez à son goût. Réponses d'Antoine Homé : « Les variations de subventions peuvent être liées aux situations de trésorerie des associations. Pour le centre CoRéal (dont la subvention a augmenté de 60 %), c'est normal, car c'est la première année qu'il doit supporter toutes les charges liées au nouveau siège [...]. Dans l'avenir, il n'y aura plus de variations. Pour les commissions, c'est vrai qu'il faut parfois une piqûre de rappel, mais on a quand même une pratique démocratique des commissions importante. »

INTERCOMMUNALITÉ.- Comme leurs collègues d'autres communes, les élus wittenheimois ont, à l'unanimité, émis un avis défavorable au projet de nouveaux statuts du Syndicat mixte de l'Ill et à sa transformation en Établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau (Épage). Dans ce projet, « notre contribution serait multipliée par huit », a argumenté Antoine Homé. Pas question donc de voter pour ces nouveaux statuts. La Ville de Wittenheim entend poursuivre les échanges avec le Syndicat mixte de l'Ill sur le sujet.

Comme les autres communes de l'agglomération, Wittenheim devait aussi se prononcer sur le projet de Schéma de cohérence territoriale (Scot) de la région mulhousienne, dont la révision est conduite par M2A (Mulhouse Alsace agglomération). « Il tient la route, ce Scot », a assuré le maire, en précisant que M2A travaillait aussi sur un plan local d'urbanisme intercommunal. Le conseil municipal a donc émis un avis favorable à ce projet de Scot, consultable au service urbanisme de la mairie.

FISCALITÉ.- Les élus ont actualisé les tarifs de la taxe locale sur la publicité extérieure, qui augmenteront de 1,2 % à compter du 1er janvier 2019. Une TLPE qui rapporte 400 000 € par an à la Ville de Wittenheim, a rappelé Antoine Homé.

RUE.- Dans le cadre de l'aménagement du nouveau lotissement Widemaker, situé perpendiculairement à la rue André-Malraux, une voie nouvelle a été créée. Cette rue étant une impasse, il a été décidé d'en faire une allée et de la nommer allée Antoine-de-Saint-Exupéry.

INSTALLATIONS CLASSÉES.- Le conseil municipal a donné son accord de principe à l'augmentation des capacités de stockage de la société d'insertion EBS Le Relais Est, qui passeraient ainsi de moins de 1000 m³ à 3000 m³ sans modifier le bâti. L'enquête publique pour ce projet se déroule jusqu'au 31 juillet. Le dossier est consultable à la mairie.

RENDEZ-VOUS.- La 17e édition des Journées italiennes est prévue du vendredi 21 au dimanche 23 septembre à la Halle au coton. Une édition placée « sous le signe du 50e anniversaire de Mai 68 et du devenir des femmes depuis ces événements ». Le concert de variété italienne du samedi soir sera assuré par Rino Lombardi, qui « chantera les femmes » (entrée : 10 €).